

VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 17.12.2020

Présents : MM & Mme Noizet W., Président,
Adam P., Bourgmestre,
Houthoofdt A., Maqua J., Pochet A., Istace F., Echevins,
Arnould Ph., Président CPAS,
~~Denis G., Albert A., Adam D., Defat A., Dabe F., Maziers P., Brouillon P., De
Wachter S., Nemery MJ, Dachy F, conseillers communaux;~~
Mathieu J , Directeur général.

Absents et excusés : Istace F, Echevin
Denis G, Dabe F, De Wachter S, Brouillon P, conseillers communaux.

Le Président ouvre la séance à 19 H.

Administration

1. P.V. de la séance du 26.11.2020 (Conseil Communal proprement dit + séance conjointe Commune- CPAS).

Par 5 oui (Mrs Noizet, Adam P, Pochet, Arnould et Dachy), et 7 abstentions (Mrs Houthoofdt, Adam D, Albert, Defat, Mmes Maqua, Maziers, Nemery), approuve ce P.V.

Mme C.Jadoul, Directrice financière, entre en séance.

CPAS

2. Budget 2021 : approbation.

A l'unanimité, approuve ce budget comme suit :

Service ordinaire

. recettes ordinaires	6.127.940,73 €
. dépenses ordinaires	6.127.940,73 €
. intervention communale	1.343.727,29 €

Service extraordinaire

. recettes extraordinaires	58.811,59 €
. dépenses extraordinaires	57.500,00 €
. boni	1.311,59 €

Comptabilité

3. Budget communal 2021 : approbation.

Par 9 oui et 3 abstentions (Mrs Defat, Dachy, Mme Nemery), vote le budget ordinaire.

A l'unanimité, vote le budget extraordinaire :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes exercice proprement dit	11.658.232,63	6.933.872,96
Dépenses exercice proprement dit	11.658.232,63	8.616.597,44
Boni/mali exercice proprement dit		-1.682.724,48
Recettes exercices antérieurs	1.153.194,59	18.211,60
Dépenses exercices antérieurs	159.107,71	27.613,60
Prélèvements en recettes		1.748.995,64
Prélèvements en dépenses	500.000,00	
Recettes globales	12.811.427,22	8.701.080,20
Dépenses globales	12.317.340,34	8.644.211,04
Boni global	494.086,88	56.869,16

2. Tableau de synthèse (partie centrale)

2.1 service ordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	13.609.639,91	65.671,00	155.161,40	13.520.149,51
Prévisions des dépenses globales	12.748.131,08	112,50	381.288,66	12.366.954,92
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	861.508,83	65.558,50	-226.127,26	1.153.194,59

2.2 service extraordinaire

Budget précédent	Après la dernière M.B.	Adaptations en +	Adaptations en -	Total après adaptations
Prévisions des recettes globales	9.764.709,04		3.746.565,63	6.018.143,41
Prévisions des dépenses globales	9.707.839,88		3.707.908,07	5.999.931,81
Résultat présumé au 31/12 de l'exercice n-1	56.869,16		38.657,56	18.211,60

3. Montants des dotations issus du budget des entités consolidées (si budget non voté, l'indiquer)

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	1.343.727,29	17.12.2020
Fabrique d'église Bouillon	35.788,93	08.10.2020
Fabrique d'église Corbion	18.743,21	08.10.2020
Fabrique d'église Frahan	3.305,10	08.10.2020
Fabrique d'église Noirefontaine	14.349,90	08.10.2020
Fabrique d'église Poupehan	13.750,00	08.10.2020
Fabrique d'église Rochehaut	20.866,95	08.10.2020

Fabrique d'église Ucimont	29.962,78	08.10.2020
Fabrique d'église Vivy	24.696,69	08.10.2020
Fabrique d'église Sensenruth	12.135,17	08.10.2020
Zone de police	461.040,00	17.12.2020
Zone de secours	266.940,25	17.12.2020

Pour le budget ordinaire, la minorité justifie son vote :

« Concernant le budget ordinaire, comme les années précédentes nous nous abstenons pour les raisons suivantes.

Nous ne partageons pas votre façon de gérer les affaires quotidiennes et les raisons invoquées précédemment restent en grande partie d'actualité.

Ce budget fut certes difficile à élaborer en raison de la pandémie et nous saluons le travail réalisé par l'équipe de la Directrice financière.

Ce budget ne tient pas suffisamment compte de la réalité quotidienne et des besoins ; des postes sont sacrifiés . Disparition du co-accueil, diminution des périodes sur fonds propres pour soutenir nos écoles communales rurales. Le personnel Wallonet n'est pas ou peu remplacé. Disparition de la fête de la musique, disparition du subside pour l'asbl Lire et Ecrire ; augmentation du loyer de la Maison médicale, peu d'engagement financier pour les voiries communales, certains villages sont négligés ...

Nous vous rappelons également notre proposition de diminuer progressivement l'impôt sur le revenu du travail et le précompte immobilier. Bouillon est une des communes les plus taxées de la Région alors que la population se paupérise : c'est en diminuant la taxation que vous attirerez de nouveaux habitants.

Vous êtes tuteur du CPAS : on attend toujours la publication du Programme Stratégique Transversal du CPAS, PST que le comité permanent que vous n'avez pas ouvert à la minorité s'était engagé de réaliser. Vous avez accepté l'augmentation de 30 pourcents du prix des repas confectionnés à la maison de repos. En cette période de pandémie, les entrées en maisons de repos se font plus rares, il serait pertinent que la Commune et le CPAS mènent une politique proactive de prise en charge plus efficiente de la personne âgée à domicile.

Au niveau de l'enseignement, il y a du relâchement : voilà 3 mois que les cours de religion ne sont pas donnés ; vous déplacez vers l'administration communale, une attachée à la direction de l'académie sans consultation de la Direction.

La Ville de Bouillon est un employeur très important ; en parcourant les annexes, dans le chapitre plan d'embauche et de promotion, on constate très peu d'éclaircies.

Vu les faibles perspectives de pension du personnel notamment ouvrier, il nous semble indispensable de souscrire urgemment à un régime de 2^{ème} pilier pour assurer une retraite acceptable pour notre personnel.

*Vous consacrez 10 000 euros pour la communication alors que vous avez dénoncé la convention qui liait une entreprise de communication qui avait en charge la diffusion du bulletin communal. Cette convention permettait à la commune de diffuser **gratuitement** le bulletin trimestriel de la commune.*

En ces temps difficiles, nous regrettons, nous qui représentons 40 pourcents de nos concitoyens de ne pas être consultés pour les défis qui nous attendent. Globalement vous répondez à quelques opportunités de projets qu'il vous faut monter en quelques semaines sans réflexion approfondie. Nous aurions aimé notamment mener une réflexion de fond sur l'affectation de l'Aile Est de l'Archéoscope, cette partie EST est à l'abandon, menace ruine, il serait pertinent de lui donner une affectation pérenne.

Pour vos projets pharaoniques d'animation touristique, vous nous aviez promis des subsides à hauteur de 80 pourcents ; aujourd'hui, nous déchantons ; on ne dispose plus que de 60 pourcents de subsides et l'ardoise avoisine déjà le million d'euros hors subsides, à charge du contribuable bouillonnais et ce uniquement pour la phase 1.

Les budgets de fonctionnement de nombreux départements restent rabotés, cela implique des retards dans le paiement de factures auprès d'entrepreneurs locaux et cela altère la capacité du collège à être proactif faute de moyens suffisants.

Voici quelques-unes des raisons qui justifient notre abstention.

Si nous n'étions pas en période de crise pandémique, j'aurais davantage développé notre argumentaire.»

Mme C.Jadoul, Directrice financière, quitte la séance.

4. Subside extraordinaire de 40 000,00€ pour l'Asbl « Le Cerf » à Mogimont : liquidation sur présentation de factures.

A l'unanimité, vote la liquidation de ce subside sur présentation de factures.

5. Dotation communale 2021 en faveur de la Zone de Police Locale Semois & Lesse (461.040,00€) : approbation.

A l'unanimité, approuve cette dotation.

6. Dotation communale 2021 en faveur de la Zone de Secours du Luxembourg (266.940,25€) : approbation.

Par 9 oui et 3 abstentions (Mrs Defat, Dachy, Mme Nemery) , vote cette dotation.

7. D.E. - CERTIBEAU : Agrément des dispositifs de protection contre le retour de l'eau dans le réseau public de distribution : approbation de l'agrément des dispositifs réalisés conformément au « Règlement Technique concernant les Installations Intérieures » élaborés par BELGAQUA : approbation

A l'unanimité, approuve cet agrément.

8. Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite – exercices 2021 à 2025 : approbation.

A l'unanimité, approuve cette taxe.

Travaux

9. Appel à Projet WaCy (Communes pilotes Wallonie Cyclable) : adhésion

Par 9 oui et 3 abstentions (Mrs Defat, Dachy, Mme Nemery), vote cette adhésion. La minorité justifie son abstention par le fait qu'elle aurait préféré modifier l'ordre de priorité des projets en donnant la priorité à la voie du tram en l'allongeant jusqu'à Curfoz et non pas à l'itinéraire Curfoz-l'Epine. Donc, la priorité 3 serait devenue la priorité 1 avec extension et la priorité 2 serait devenue la priorité 3.

Convention

10. GECT : Convention pour la création du GECT « Le Terre Di Matilde In Europa »: approbation.

A l'unanimité, approuve cette convention.

Tourisme

11. Redynamisation touristique de la Ville de Bouillon en tant que pôle médiéval de référence – Scénographie lumineuse de la Ville et Centre Médiéval de référence : Dossier de demande de

subvention auprès du CGT – Révision de sa décision du 21.03.19
Par 9 oui et 3 abstentions (Mrs Defat, Dachy, Mme Nemery), revoit sa décision du 21.03.2019.

Aliénations

12. Achat de gré à gré à Nicole JACQUES & Consorts (Succession Prosper JACQUES – Denise Henrot) de 2 parcelles forestières sises à Corbion, au lieu-dit « HERBULET », cadastrées 3ème Div., S° B, n° 393/C & 394/C et de 4 parcelles forestières sises à Bouillon, aux lieux-dits « Entre Deux Vannes » & « Ramonette », cadastrées 1ère Div., S° C, n° 465/H, 465/A, 465/K & 456/R: approbation.

A l'unanimité, approuve cet achat pour une contenance globale de 43a 70ca, et pour la somme totale de 3 000,00€.

Bibliothèque

13. COVID-19 : Bon de Commande de la FW-B d'une valeur de 211,00€ en faveur de la Bibliothèque de Bouillon dans le cadre de l'Achat Massif de Livres en soutien à la Chaîne du Livre dans le cadre de la crise sanitaire : approbation

A l'unanimité, approuve ce bon de commande.

Ajouts de Mr Willy Noizet, Président du Conseil Communal & Conseiller Communal, sollicitant, en vertu de l'art. 1122-24 du CDLD, les ajouts à l'O.J. du Conseil Communal du 17.12.20 des points suivants :

14. COVID-19 : *Le Tortillard Bouillonnant : Avenant n° 3 (proposé par le Collège Communal en sa séance du 24.11.20) du marché du 01.04.14 pour l'attribution de la concession du Service Public consistant en l'exploitation commerciale du circuit touristique du Centre-Ville de Bouillon pour petits trains touristiques (dont l'adjudicataire est la sprl « Le Tortillard Bouillonnant »), en réduisant, pour l'année 2020, de 25%, la redevance annuelle due qui s'élèvera, donc, pour la présente année, à 12 706,61€ indexé (en vertu de l'art. 4 du CSC susmentionné), soit une réduction de la facturation en ne comptabilisant pas les périodes durant lesquelles le « petit train » n'a pas pu rouler en vertu des mesures Covid-19 de la 1ère vague de la pandémie, soit 3 mois (mars- avril-mai 2020) : approbation.*

A l'unanimité, approuve cet avenant n°3.

15. COVID-19 : *Convention du 13.05.2003 « Train Touristique de Roehaut » : Réduction (proposée par le Collège Communal en sa séance du 24.11.20), pour l'année 2020, de 25%, de la redevance annuelle due qui s'élèvera, donc, pour la présente année, à 2 250,00€, soit une réduction de la facturation en ne comptabilisant pas les périodes durant lesquelles le « petit train » n'a pas pu rouler en vertu des mesures Covid-19 de la 1ère vague de la pandémie, soit 3 mois (mars- avril-mai 2020) : approbation.*

A l'unanimité, approuve cette réduction.

16. COVID-19 : *Location « La Cabane » à Bouillon : Réduction (proposée par le Collège Communal en sa séance du 24.11.20), pour l'année 2020, de 25%, de la location annuelle due qui s'élèvera, donc, pour la présente année, à 8 752,04€, soit une réduction de la facturation en ne comptabilisant pas les périodes durant lesquelles « La Cabane » n'a pas pu ouvrir en vertu des mesures Covid-19 de la 1ère vague de la pandémie, soit 3 mois (mars-avril-mai 2020) : approbation.*

A l'unanimité, approuve cette réduction.

Ajout de Mr André Defat, Conseiller Communal : motion relative à l'arsenal des pompiers de la Ville de Bouillon :

« Suite à la présentation de la restructuration des casernes présentée en Conseil de la Zone de Secours du Luxembourg et relayée par la presse régionale ce 17 décembre 2020, le Conseil Communal MARQUE son inquiétude quant à l'avenir de la caserne de Bouillon qui, apparemment, serait reléguée à un simple poste de secours.

C'est actuellement incompréhensible ; notre Commune touristique abrite trois maisons de repos, deux écoles secondaires et voit sa population triplée en raison de l'attrait touristique en période de vacances scolaires et pendant les week-ends.

Il serait logique que le poste de Bouillon conserve son statut de poste de base ainsi que son « P.I.T. ».

Le Conseil Communal DEMANDE, A L'UNANIMITE, à la Zone de Secours de revoir sa copie en tenant compte de la réalité de terrain. »

A l'unanimité, approuve l'ajout de ce point en urgence.

A l'unanimité, approuve cette motion.

Intervention de Mr Dachy, conseiller communal

Concernant l'aile Est des Sépulcrines, la toiture, les corniches et les fenêtres sont dans un état de délabrement lamentable. Il faudrait alerter Idélux pour des travaux urgents.

Mr Houthoofdt répond que cela a été fait et qu'un expert est déjà venu sur place.

Il est 20 H . Le Président lève la séance.

Approuvé en séance du 21.01.2021.

Par le Conseil :
Le Directeur général,

le Bourgmestre,